



INFO FLASH



Avril 2024



Mairie de Saint Bazille de Montmel

04 67 86 93 21 mairie@saintbazilledemontmel.fr www.saintbazilledemontmel.fr

Secrétariat de mairie

Les horaires d'ouverture sont le lundi et jeudi de 9h à 11h et de 14h à 16h.

Les permanences téléphoniques sont en place du lundi au vendredi de 9h à 12h.

Pour des demandes non-urgentes, merci de privilégier le contact par mail.

Job d'été

La municipalité a décidé de reconduire le dispositif « Job d'été » pour une nouvelle année.

Il s'agit de proposer aux jeunes âgés de **16 à 18 ans**, d'assister les employés communaux dans différentes tâches **dès le début de l'été** : déménagement des affaires scolaires, désherbage, peinture, etc. Une première expérience professionnelle pour ces jeunes saisonniers qui leur permettra de gagner un peu d'argent mais aussi de faire un premier pas dans le monde du travail.

La municipalité est à la recherche de jeunes souhaitant travailler 5 x 4h, pendant 1 semaine **à partir du 8 juillet**.

Les personnes intéressées doivent faire parvenir à la mairie **avant le 7 juin** :

- une lettre de motivation en indiquant leurs disponibilités en juillet et en août.
- un CV aussi court soit-il.

Une réunion aura lieu le courant juin en mairie pour recevoir les candidats.



CANISITE

Merci d'y ramasser les déjections de votre animal.



UNE POUBELLE EST A VOTRE
DISPOSITION A CET EFFET



Une initiative du Conseil Municipal des Jeunes
Commune de Saint Bazille de Montmel
www.saintbazilledemontmel.fr

Une ville propre
ça donne envie
@laureconcerne

Canisite

Suite à la demande du Conseil Municipal des Jeunes, un canisite vient d'être installé sur l'ancien stade.

Le principe ? Créer une zone dédiée aux chiens afin qu'ils y effectuent leurs besoins, et non sur le stade servant à la pratique du sport des écoliers.

Une poubelle est installée afin que chaque propriétaire d'animal puisse y déposer les déjections canines.

Merci de votre civisme.



Finances communales



Le point annuel

Le Compte Administratif retrace la situation des finances de notre commune. Il reprend l'ensemble des recettes et dépenses réalisées lors de l'année écoulée. Il a été voté à l'unanimité lors du Conseil Municipal du 08/04/2024 en conformité avec le compte de gestion établi par le trésorier public.

		Recettes	Dépenses
Réalisation de l'exercice 2023	Fonct	972 989 €	794 712 €
	Invest	982 016 €	639 447 €
Reports de l'exercice 2022	Fonct	322 241 €	0 €
	Invest	94 240 €	0 €
Total exercice (réalisations + reports)		2 371 487 €	1 434 160 €
Résultat de clôture de l'exercice		937 327 €	
Restes à réaliser reportés en 2024	Invest	80 253 €	252 733 €
Totaux cumulés		2 451 741 €	1 686 894 €
Résultat financier définitif		764 847 €	

La principale réalisation en dépense d'investissement est le programme de voirie et réseaux réalisé avec la Communauté de Communes du Gand Pic Saint Loup : traversée du village, mise en sécurité rue des grilles, autres chemins, panneaux de rue, etc pour un montant de 378 000 €.

La principale autre réalisation est l'engagement de la commune auprès d'une équipe de maîtrise d'œuvre pour assurer le suivi de la construction de l'école : 76 000 € en 2023 (restes à réaliser pour 212 000€). Pour information, l'État a subventionné les premières études à hauteur de 23 000€.



Taux de réalisation
dépenses de Fonct

87%



Taux de réalisation
recettes de Fonct

113%



Autofinancement de
la collectivité

149 086€

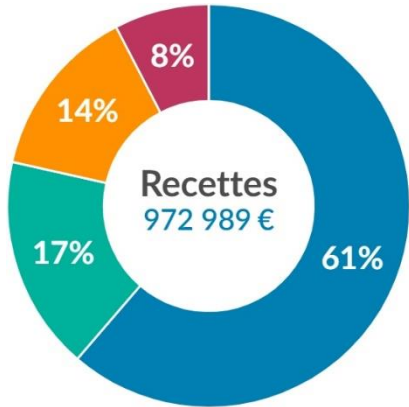


Capacité de
désendettement

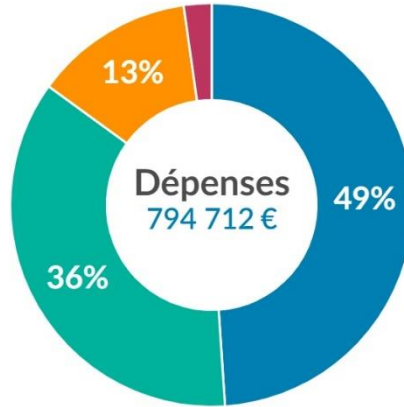
4.24 ans

Compte Administratif 2023

Fonctionnement

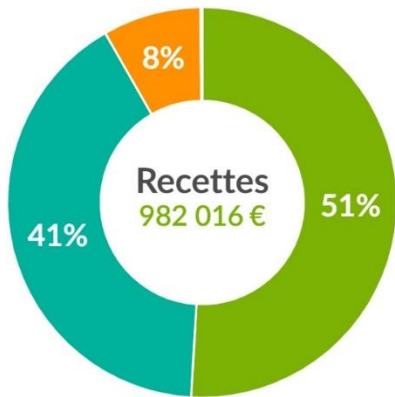


- Impôts et taxes : 596 477 €
- Dotations et participations : 167 447 €
- Autres recettes réelles : 135 049 €
- Produits des services : 74 016 €

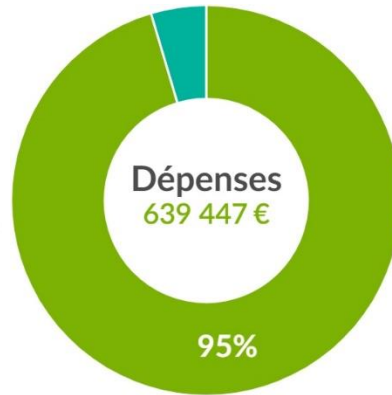


- Charges de personnel : 388 949 €
- Charges générales : 286 542 €
- Charges gestion courante : 101 548 €
- Interêts d'emprunts : 17 671 €

Investissement

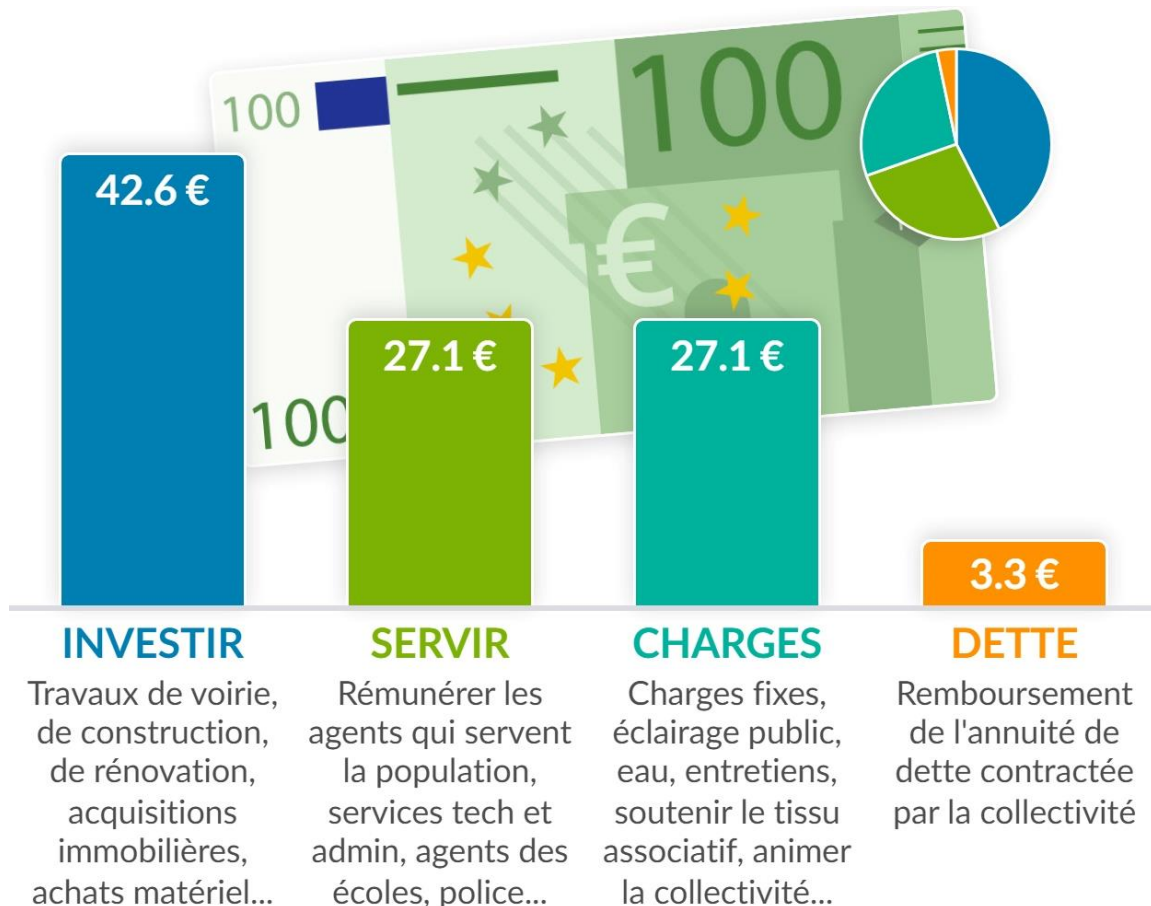


- Emprunt : 500 000 €
- Dotations et subventions : 400 618 €
- Excédents de fonct capitalisés : 80 000 €
- Autres recettes réelles : 1 398 €



- Dépenses d'équipement : 610 256 €
- Remboursement du capital : 29 191 €

En 2023, pour 100 euros dépensés par la commune, quelle répartition par type de dépenses :



Budget 2024

Dans un contexte marqué par une évolution démographique croissante, et face à une augmentation constante des effectifs, la nécessité de restructurer l'école communale s'impose comme une priorité absolue. Elle se justifie par l'exiguïté et la vétusté des locaux qui ne répondent plus aux normes actuelles. De plus, le projet de rénovation de l'école incarne l'engagement de la commune envers l'éducation et le bien-être de ses citoyens.

Les objectifs du projet de Budget Principal 2024 :

- Garantir un service public de qualité
- Planifier et arbitrer les investissements
- Maintenir une situation financière saine

Le projet de Budget Primitif 2024 s'équilibre à hauteur de 2 735 000 € (contre 2 587 000 € au BP 2023 + DM)

Fonctionnement

1 271 230 €

Investissement

1 463 493 €

46%

Recettes : 1 271 230 €

■ Impôts et taxes :	588 900 €
■ Excédent antérieur :	300 518 €
■ Autres recettes :	169 800 €
■ Dotations et participations :	143 312 €
■ Produits des services :	68 700 €

24%

13%

33%

Dépenses : 1 271 230 €

■ Charges de personnel :	420 700 €
■ Charges générales :	391 440 €
■ Virement à section d'invest :	317 931 €
■ Charges gestion courante :	116 404 €
■ Intérêts d'emprunts :	20 755 €
■ Autres dépenses :	4 000 €

31%

25%

30%

Recettes : 1 463 493 €

■ Excédent d'invest reporté :	436 808 €
■ Virement de section de fonct :	317 931 €
■ Emprunt :	300 000 €
■ Dotations et subventions :	208 753 €
■ Excédents de fonct capitalisés :	200 000 €

22%

20%

14%

14%

97%

Dépenses : 1 463 493 €

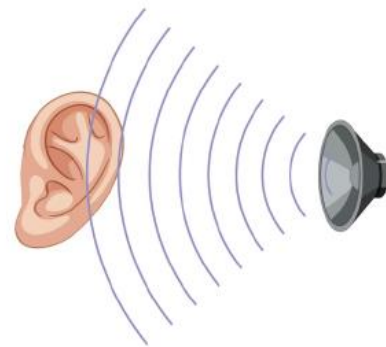
■ Dépenses d'équipement :	1 419 493 €
■ Remboursement du capital :	37 000 €
■ Autres dépenses :	7 000 €

Les projets 2024 :

- Projet de l'école : 2 653 000 €
- Matériel (projet numérique à l'école, logiciels Mairie, camion-tondeuse, etc.) : 52 000 €
- Aménagement des bâtiments (mise aux normes de réseaux) : 27 000 €
- Aménagement espace public (monument au mort, etc.) : 26 000 €
- Gestion foncière : 14 000 €

Nuisances sonores

Les bruits générés par le comportement d'une personne ou d'un animal peuvent causer des nuisances sonores de voisinage (musique excessive, travaux de bricolage, chien qui aboie, bruit de piscine, etc.). Ils peuvent être sanctionnés dès lors qu'ils constituent un trouble anormal, se manifestant de jour ou de nuit. Le premier réflexe doit être d'aller voir son voisin pour lui parler de la gêne que vous ressentez de son fait. Peut-être n'en a-t-il pas conscience.



Pour rappel, les horaires autorisés pour les travaux de bricolage et jardinage sont les suivants :

Les jours ouvrables : 8h30-12h 14h30-19h30

Les samedis : de 9h à 12h et de 15h à 19h

Les dimanches et jours fériés : de 10h à 12h

Obligation légale de débroussaillage (OLD)



Le feu de forêt est une préoccupation omniprésente dans la région méditerranéenne.

Notre commune n'échappe pas à la règle et il convient de se prémunir contre les incendies qui pourraient menacer les habitations ou ceux induits par les habitants eux-mêmes.

Vous devez donc effectuer les travaux de débroussaillage et de maintien en état débroussaillé sur les terrains dont vous avez la charge. Des contrôles visuels ont déjà eu lieu et continuent sur la commune. Merci de votre vigilance.

Élections européennes

Pour rappel, les élections européennes ont lieu **le 9 juin 2024**. Tout.e citoyen.ne âgé.e d'au moins 18 ans et inscrit.e sur les listes électorales peut voter. Attention, la **date limite** pour s'inscrire sur les listes électorales est le vendredi 3 mai 2024 auprès de votre mairie (ou mercredi 1er mai si vous vous inscrivez en ligne).



Plan Local d'Urbanisme (PLU)



**PLAN LOCAL
d'Urbanisme**

Dernière ligne droite pour le PLU: l'enquête publique est le moment où chacune et chacun peut venir s'exprimer sur ce document d'urbanisme qui va encadrer jusqu'en 2035 le développement de Saint-Bauzille.

Pour rappel, **le commissaire enquêteur se tiendra à la disposition du public** pour recevoir ses observations, au siège de l'enquête, à la mairie de Saint-Bauzille de Montmel les jours suivants :

- Mardi 30 avril 2024 de 9h à 12h

- Lundi 13 mai 2024 de 14h à 17h



Appel à bénévoles - CCFF

Le Comité Communal des Feux de Forêts recrute !

Composé d'une trentaine de bénévoles, le CCFF lance un appel pour compléter les effectifs afin d'assurer au mieux ses missions de prévention du risque incendie, de sensibilisation des habitants et de surveillance du territoire communal (notamment durant les mois de juillet et août). Les

volontaires sont principalement sollicités de mi-juin à mi-septembre pour effectuer des patrouilles (en binôme) durant quelques heures.

Le comité recrute dès à présent. Vous pouvez vous manifester en mairie afin d'être dirigé vers le responsable du CCFF.

La commune remercie tous les bénévoles déjà présents au sein du CCFF pour l'aide qu'ils apportent aux habitants.

Concours Photo

À l'occasion de la Fête de la Nature qui se déroulera le samedi 25 mai, la médiathèque du Puech des Mourgues organise un concours sur le thème

« Espèces "envahissantes" : plantes et animaux du jardin ».

Il se déroule du mercredi 3 avril au jeudi 2 mai 2024 inclus.

Le concours est **ouvert à tous** à partir de 6 ans, aux seules personnes physiques, sans condition d'inscription à la médiathèque du Puech des Mourgues.

Retrouvez le règlement, le formulaire d'inscription ainsi que toutes les informations sur le site Internet de la mairie.



Les dates festives à retenir sur la commune

Samedi 27 avril : journée festive organisée par le Conseil Municipal des Jeunes

Dimanche 28 avril : balade découverte de la biodiversité du village. Rendez-vous devant la Mairie à 9h30

Mercredi 8 mai : puces de l'APE

Samedi 25 mai : Journée Nature

Du 21 au 22 juin : Fête au Village, organisée par les associations et la Mairie



Madame Françoise Matheron,
Maire de Saint Bauzille de Montmel,
et le conseil municipal,
seraient honorés de votre présence le

mercredi 08 mai 2024

lors des cérémonies organisées à l'occasion de

la commémoration du 08 mai 1945,

l'inauguration du déplacement
et la rénovation et du monument aux morts



11h30 : inauguration du monument aux morts
place de l'Allée du Souvenir.

11h45 : cérémonie de commémoration,
dépôt de gerbe

12h : verre de l'amitié offert, au Chai du
Domaine, 17 rue du plan Vincent

La Mairie de Saint Bauzille de Montmel vous invite à une journée d'animations autour de la biodiversité Saint Bauzilloise :

la Fête de la Nature

samedi 25 mai 2024

toute la journée

Au programme :

- Des expositions : concours photo, posters réalisés par les élèves de l'école, photos commentées autour des plantes invasives et envahissantes du village
- Balade découverte de la biodiversité : flore et insectes, par K. Jacquet et M. Coumans naturalistes spécialistes
- Contes pour petites et grandes oreilles, par Séverine de « Il m'était fée conter... »
- Présentation du réaménagement paysager de la butte de l'entrée de l'école, par Les Jardins de Matisse
- Fresque de la biodiversité (sur inscription)
- Jeu de rôle autour de la faune sauvage par l'Association Goupil (sur inscription)
- Dégustation d'infusions à l'aveugle, par Lô Saveurs Infuses
- Projection avec repas partagé par l'association Agir
- Quiz, plantations et d'autres animations....

Retrouvez le programme complet avec les horaires sur le site Internet : www.saintbauzilledemontmel.fr

